

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
15/04/92

Origine :
DGR

Mesdames et Messieurs les Directeurs
. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale
. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
de PARIS et STRASBOURG
(pour attribution)
Madame et Messieurs les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

Réf. :
DGR n° 2727/92

Plan de classement :

274					
-----	--	--	--	--	--

Objet :
PROTOCOLE D'ACCORD "ORGANISMES SOCIAUX - ENTREPRISES D'ASSURANCES"
Commission d'Application
- Nouvelles adhésions de trois sociétés d'assurances - RECTIFICATIF

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :
Compl. la cir. CNAMTS DGR n° 2717/92

Date d'effet : 1er janvier 1992
Dossier suivi par : REGL S.BOURGAULT
Téléphone : 42.79.34.01

Date de Réponse :

**Direction de la
Gestion du Risque**

15 avril 1992

Origine :
DGR

Mesdames et Messieurs les Directeurs
. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale
. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
de PARIS et STRASBOURG

(pour attribution)

Madame et Messieurs les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

(pour information)

N/Réf. : DGR n° 2727/92

Objet : Protocole d'Accord "Organismes Sociaux - Entreprises
d'Assurances" - Commission d'Application

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un document qui se substitue à la liste des adhésions au Protocole d'Accord de trois sociétés d'assurances qui vous a été communiquée par circulaire *DGR n° 2717/92 du 13 mars 1992*.

En effet l'adresse de la Compagnie XAAR Assurances est complétée par l'indication suivante : 92200 NEUILLY SUR SEINE.

P/Le Directeur
Le Directeur Adjoint

Georges DORME
P.J. - 1